

► **contact**

Service : Opérationnel

Nom: Kathia Van Egmond

Fonction : Coordinatrice médicale

► **tél.** +32 2 213 44 16

► **fax**

► **e-mail** kathia.vanegmond@fedasil.be

► **vos références:**

► **nos références:** /

► **annexe(s):** 1

► *Concerne: Remboursement des consultations psychologiques*

Chers collaborateurs,

Les consultations réalisées par un psychologue ne sont actuellement pas remboursées par l'INAMI mais les soins de santé mentale sont explicitement mentionnés dans la loi d'accueil et sont en outre essentiels pour de nombreux résidents. C'est pourquoi Fedasil rembourse les frais des psychologues si la nécessité est déterminée par un médecin.

Les consultations psychologiques individuelles 'standards' de 45 - 60 min pour 1 personne peuvent être remboursées avec un maximum de 50,00 EUR.

Les consultations spécialisées peuvent être remboursées à un tarif de maximum 60,00 EUR par heure. Cela comprend:

- Consultation de 60 min pour une famille : maximum 60,00 EUR
- Consultations psychologiques réalisées par des services de santé mentale ou des organisations spécialisés dans l'assistance aux demandeurs d'asile ou aux réfugiés comme par exemple Solentra, Exil, Ulysse, Espace 28, Tabane, GAMS, Rotes Kreuz / SPZ... : maximum 60,00 EUR par heure (donc maximum 90,00 EUR pour une consultation de 1,5 heure)**

Une consultation de groupe (groupe de minimum 5 à 10 personnes) peut être remboursée avec un maximum de 90,00 EUR par heure.

Nous remboursons au maximum deux séances individuelles ou spécialisées (séances individuelles, en groupe ou en famille) par mois, et -uniquement à titre exceptionnel- avec une autorisation formelle et une prescription du médecin traitant, plus fréquemment.

Pour les consultations psychologiques, un premier réquisitoire peut être rédigé par Fedasil pour un ou deux entretiens exploratoires.

Par après, un réquisitoire peut être rédigé pour plusieurs consultations pour une période maximale de 3 mois, à condition que cela se fasse en concertation avec le médecin traitant qui

dans ce cas délivre une prescription médicale précisant la fréquence et la durée des consultations psychologiques.

NB: Le délai de 3 mois est renouvelable avec un réquisitoire supplémentaire pour maximum 3 mois, selon les besoins déterminés et à condition d'avoir une prescription médicale.

Les frais administratifs ne peuvent pas être facturés en plus. Un feedback au service ou au médecin prescripteur est automatiquement inclus dans le prix des consultations.

Les frais pour des interprètes externes ne sont pas inclus dans les coûts des consultations et peuvent être comptabilisés/remboursés en extra.

Les frais de déplacement des psychologues qui viennent dans la centre peuvent également être remboursés pour un maximum de 0,22 EUR/km par déplacement (! PAS par patient)

Lorsqu'une consultation est annulée plus de 24h à l'avance, rien n'est remboursé, ni pour l'interprète, ni pour la consultation.

Lorsqu'une consultation est annulée moins de 24h à l'avance ou si la personne ne se présente pas au rendez-vous sans avoir prévenu, un montant forfaitaire de maximum 1/3 du prix normal de la consultation peut être payé (sauf dans des cas exceptionnels de forces majeures) avec un maximum de 30,00 EUR.

Note**: Plusieurs services de santé mentale et organisations qui organisent des consultations psychologiques spécialisées reçoivent des subsides de projet via Fedasil ou le FER (Fonds Européen pour les Réfugiés) pour l'organisation de consultations psychologiques ou d'autres activités thérapeutiques pour les réfugiés/demandeurs d'asile: voir en annexe la liste des subsides de projet en cours pour l'année 2014 pour des consultations psychologiques spécialisées.

Les institutions et organisations reprises dans cette liste doivent– si un client est envoyé par Fedasil ou un autre partenaire d'accueil de Fedasil – toujours vérifier d'abord si la consultation peut être inscrite dans un subside de projet existant. Si c'est le cas, Fedasil ou un autre partenaire d'accueil peut bénéficier de cette offre gratuite.

Expéditeur
fonction

Kathia Van Egmond
Coordinatrice médicale